

LES PRINCIPES DE L'AJD

L'Association Jeunesse pour Demain a pour but d'accompagner l'autonomie des jeunes et la construction de leur projet de vie dans le respect de leur identité et la prise en compte de leur environnement. Elle s'adresse à un public de 11 à 21 ans.

L'AJD s'inscrit dans les principes de la prévention spécialisée : absence de mandat, libre adhésion du public à la relation éducative, respect de l'anonymat, non-institutionnalisation des activités.

Les actions de prévention spécialisée sont financées par le Conseil Départemental et les communes de Troyes, La Chapelle-Saint-Luc, Sainte-Savine, La Rivière de Corps, Les Noës-près-Troyes, Saint Parres aux Tertres et sont donc territorialisées.

En référence à son projet associatif, l'AJD pose comme principes d'action :

- La mobilité et l'«aller vers» les personnes,
- Le «faire avec» les ressources disponibles,
- Le travail en équipe et partenarial.

CONTACTS

Éducateurs spécialisés

Hassan EL JABBARI 06 76 77 33 83
hassan.eljabbari@ajd.asso.fr

Hakima KOUSSOUR 06 76 77 33 88
hakima.koussour@ajd.asso.fr

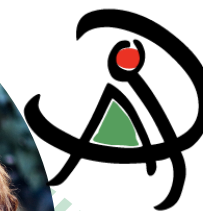
Lila GUILLAUME 06 48 00 36 78
lila.guillaume@ajd.asso.fr

Julien ROZE 06 73 89 91 99
julien.roze@ajd.asso.fr

Marie DOSDA 06 50 31 30 22
marie.dosda@ajd.asso.fr

Sébastien PICARD 06 76 77 33 87
sebastien.picard@ajd.asso.fr

Véronique VAN CAPPELLEN 06 76 77 33 85
veronique.van-cappellen@ajd.asso.fr




Association
Jeunesse
pour Demain

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, DES ÉDUCATEURS DE RUE

TROYES

Ouvrir le jeune sur le champ des possibles pour son autonomie et son inscription sociale

5 rue du Gros Raisin
10000 TROYES
03 25 71 88 18
ajd@ajd.asso.fr
 Éducs Ajd

LES ÉDUCATEURS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

L'action de prévention spécialisée de rue est fondée sur une action de proximité, une pratique de terrain qui vise à soutenir l'inscription sociale et prévenir les déviations et les risques d'exclusion.

Les éducateurs de prévention spécialisée proposent leur accompagnement aux jeunes pour dépasser des difficultés (personnelles, sociales, familiales, scolaires, professionnelles...), trouver des solutions personnalisées et soutenir les démarches.

Ainsi,

- Les éducateurs sont présents dans la rue, le quartier.
- Ils se présentent directement aux jeunes.
- Ils répondent aux sollicitations des jeunes, de leurs familles ou des partenaires,
- Ils sont joignables par téléphone, mail.

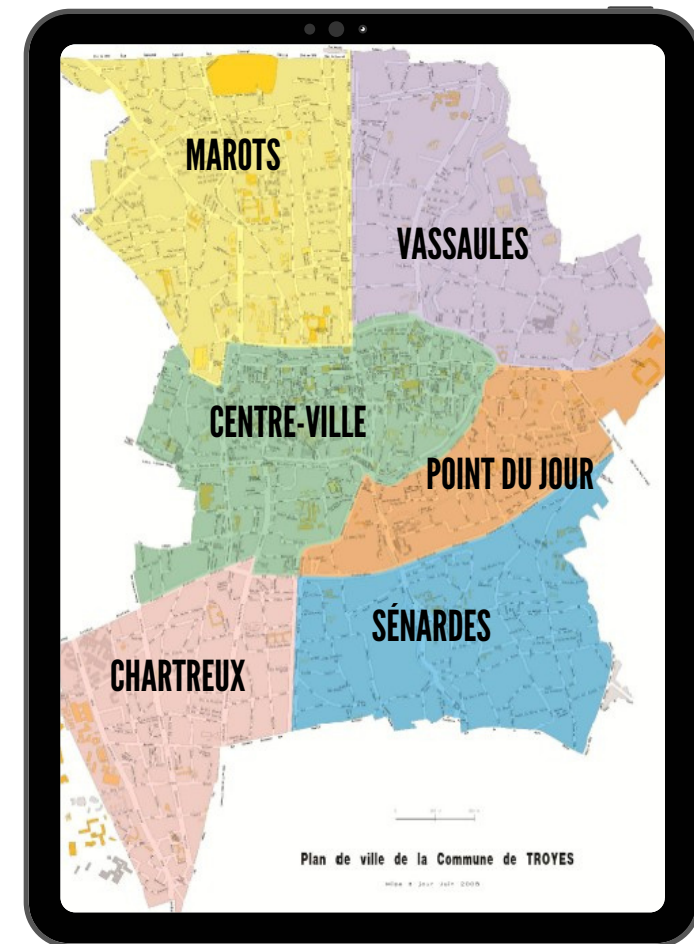
ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF ET SOUTIEN PARENTAL

L'éducateur de rue est un professionnel à qui l'on peut s'adresser et avec qui l'on peut parler en toute confiance :

- Il écoute, informe, conseille, oriente,
- Il soutient les potentiels, la motivation,
- Il explique le contexte des exigences sociales,
- Il favorise les contacts et les relais avec les personnes et services concernés par le projet ou la situation du jeune,
- Il implique les parents qui sont les premiers éducateurs et peut proposer un soutien renforcé aux parents rencontrant des difficultés relationnelles ou éducatives avec leur adolescent.

Travailler avec un éducateur, c'est s'engager réciproquement et se mobiliser personnellement pour construire son projet et son autonomie.

SECTEURS



Association
Jeunesse
pour Demain